

Prendre le bon chemin

Chronique parue dans les journaux La Frontière et L'Écho Abitibien, 18 février 2011

L'Abitibi-Témiscamingue est aux prises avec un problème important d'entretien des chemins forestiers. Les entreprises forestières éprouvent des difficultés financières et ont donc cessé d'entretenir de nombreux chemins, occasionnant des dépenses majeures aux autres utilisateurs de la forêt (gestionnaires de ZEC et de pourvoies, villégiateurs, chasseurs, pêcheurs, etc.). La pression est forte auprès du gouvernement et des municipalités pour réparer les ponceaux et les chemins défoncés.

Les routes forestières couvrent plus de 6 000 km en région. Elles sont appréciées de plusieurs, car elles offrent un accès aux lacs et aux ressources naturelles comme le gibier et les petits fruits. Par contre, la densification du réseau routier menace la biodiversité : destruction des habitats, risque de collision plus élevé avec la faune, propagation d'espèces exotiques envahissantes, prédation accrue (p. ex. : le caribou forestier devient une cible plus facile pour le loup), réduction du potentiel de création d'aires protégées, etc.

Entre le besoin d'avoir des routes d'accès et de conserver des zones naturelles, une conciliation des usages est essentielle. Le Québec gagnerait à s'inspirer d'autres provinces, comme l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, qui ont recours à la fermeture et à la remise en production de chemins pour en réduire l'impact environnemental. Opter pour un mode optimal de répartition des coupes permettrait également de limiter l'étendue du réseau.

À partir de 2013, lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, les activités d'aménagement et de planification de la voirie forestière seront sous la responsabilité du gouvernement du Québec. Profitons de l'occasion pour prendre le bon chemin !